

COGEP

SARL AS PLUS

35 RUE PIERRE CARLIER

95370 MONTIGNY LES CORMEILLES

« CERTIFIE CONFORME »



COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



COGEP ARGENTEUIL

3 5 ALLEE JORDAENS

95100 ARGENTEUIL

01 34 11 29 40

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	15 217	13 638	1 579	3 928
	Autres immobilisations corporelles	66 027	62 493	3 534	9 181
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 838		3 838	3 838
TOTAL (II)		85 082	76 131	8 951	16 947
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				169
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	306 341	55 723	250 618	264 118
	Autres créances	7 171		7 171	30 061
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	250 000		250 000	250 000
	DISPONIBILITES	766 525		766 525	691 801
	Charges constatées d'avance	2 040		2 040	3 820
	TOTAL (III)	1 332 078	55 723	1 276 355	1 239 969
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 417 160	131 854	1 285 306	1 256 916

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

AG

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	4 000	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	400	400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 013 790	977 390
	Résultat de l'exercice	68 484	36 400
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 086 674	1 018 190
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	332	9 235
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 136	3 526
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 188	13 590
	Dettes fiscales et sociales	182 976	212 375
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		198 632	238 726
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 285 306	1 256 916
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		68 483,90	36 399,89
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		197 496	235 200
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

AG

A S PLUS
Société à responsabilité limitée au capital de 4.000 euros
Siège social : 35, rue Pierre Carlier – 95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES
492 155 627 RCS PONTOISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 68.483,90 euros, en totalité au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à 1.082.274,17 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement visé à l'article 158 du CGI et bénéficiant de l'abattement de 40%	Revenus éligibles à l'abattement visé à l'article 158 du CGI et ne bénéficiant pas de l'abattement de 40%
31.12.2022	-	-	-
31.12.2021	130.000 €	130.000 €	-
31.12.2020	-	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Georges ALBERTO
Gérant



COGEP

SARL AS PLUS

35 RUE PIERRE CARLIER

95370 MONTIGNY LES CORMEILLES

« CERTIFIE CONFORME »



COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



COGEP ARGENTEUIL

3 5 ALLEE JORDAENS

95100 ARGENTEUIL

01 34 11 29 40

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE



COGEP

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SARL AS PLUS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de **1 285 306** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **68 484** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2023** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions Virt p.à p.	Diminutions Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agencé aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels	15 217				15 217
Instal., agencement, aménagement divers	999				999
Matériel de transport	59 975			170	59 805
Matériel de bureau, mobilier	4 256		967		5 223
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 448		967	170	81 244
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	3 838				3 838
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 838				3 838
TOTAL	84 286		967	170	85 082

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	11 289	2 349		13 638
Autres Instal., agencement, aménagement divers	999			999
Matériel de transport	52 185	5 791	170	57 805
Matériel de bureau, mobilier	2 866	823		3 689
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 339	8 963	170	76 131
TOTAL	67 339	8 963	170	76 131

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations		Amort. fiscal exceptionnel	Reprises		Amort. fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif		Différentiel de durée et aut	Mode dégressif		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations				
{ incorporelles				
{ corporelles				
{ des titres mis en équivalence				
{ titres de participation				
{ autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	68 986	23 941	37 204	55 723
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	68 986	23 941	37 204	55 723
TOTAL GENERAL	68 986	23 941	37 204	55 723
Dont dotations et reprises		23 941	37 204	
{ - d'exploitation				
{ - financières				
{ - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	3 838		3 838
Clients douteux ou litigieux	66 867	66 867	
Autres créances clients	239 474	239 474	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 233	1 233	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	5 790	5 790	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	149	149	
Charges constatées d'avances	2 040	2 040	
TOTAL DES CREANCES	319 391	315 553	3 838
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 188	14 188		
Personnel et comptes rattachés	80 230	80 230		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 307	27 307		
Impôts sur les bénéfices	10 276	10 276		
Taxes sur la valeur ajoutée	58 857	58 857		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 306	6 306		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	332	332		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	197 496	197 496		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	332			

Charges à payer

	31/12/2023
Total des Charges à payer	63 163
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 852
F.N.P. HONO. EXP.COMPTABLE	6 852
Dettes fiscales et sociales	56 311
PROVISION CP BRUT	44 528
PROVISIONS CP CHARGES	7 101
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 031
FORMATION CONTINUE	3 583
CFE CVAE	67

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		40,00	100,0000	4 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		40,00	100,0000	4 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

	31/12/2023
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	910 820
Production vendue Services	910 820
PRESTATIONS 20.00 %	910 820
Chiffre d'affaires par marché géographique	910 820
Chiffre d'affaires FRANCE	910 580
PRESTATIONS 20.00 %	910 820
Chiffre d'affaires EXPORT	240

Annexe Covid 19

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise

Règles et méthodes comptables

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables (l'ANC) dans sa note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'évènement Covid-19 sur ses comptes.

METHODOLOGIE SUIVIE

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans ses comptes. Ces effets principaux sont détaillés en tenant compte des interactions et des incidences de l'évènement sur les agrégats usuels en appréciant leurs impacts.

Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également précisées.

L'activité de l'entreprise

L'entreprise, malgré les différentes mesures gouvernementales liées aux confinements et couvre feux successifs, n'a pas constaté de réduction d'activité se traduisant par une baisse de son chiffre d'affaires.

MESURES MISES EN PLACE

Chômage partiel

L'entreprise, compte tenu du contexte sanitaire et des différentes mesures gouvernementales, a connu une baisse de son activité et a eu recours pour son personnel à l'activité partielle.

Les allocations perçues liées au chômage partiel sont prises en compte dans les charges salariales de l'entreprise.

CONTINUITE DE L'EXPLOITATION

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Toutefois l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.